

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00300 Numéro SIREN : 750 955 262 Nom ou dénomination : A.D.M

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/005240

Désignation de l'entreprise : SAS ADM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 81 CHEMIN DE L'ORME		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 7 5 0 9 5 5 2 6 2 0 0 0 2 7		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31/12/2022						
		N-1 31/12/2021						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CC				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	9 439	9 357	82	470
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	10 741	8 836	1 905	2 634
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	3 000		3 000	3 000
TOTAL (II)		BJ	BK	23 180	18 193	4 987	6 104	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	846		846	792
		En cours de production de biens	BN	BO	22 311		22 311	14 083
		En cours de production de services	BP	BO				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	34 596		34 596	22 137
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 480		2 480	1 533
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	89 117		89 117	57 421
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				
TOTAL (III)		CJ	CK	149 350		149 350	95 966	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	172 530	18 193	154 337	102 070	
Renvois : (1) Dont droit au bail:			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété: *			Stocks :		Créances :			
Immobilisations :								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

certifié conforme à l'original

Désignation de l'entreprise SAS ADM			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10 000.....)	DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	58 643	54 722	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	18 430	3 920	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	88 072	69 643	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 385	178	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	32 098	14 288	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	20 682	8 574	
	Dettes fiscales et sociales	DY	10 099	9 388	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	66 265	32 427	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	154 337	102 070	
RENVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	34 166	18 139
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

certifié conforme à l'original



A.D.M.

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000.00 €

Siège social : 81 chemin de l'Orme

06130 GRASSE

750 955 262 RCS GRASSE

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 14 JUIN 2023

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 18 429.74 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	18 429.74 €
- Des réserves disponibles d'un montant de	58 642.67 €
- sur lesquelles est prélevé un montant de	11 570.26 €
- Soit un bénéfice distribuable de	30 000.00 €
- Une somme de	30 000.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de	30.00 €

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 30.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2023, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

MF

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
31/12/2021	0.00				0.00	0.00
31/12/2020	0.00				0.00	0.00
31/12/2019	40 000.00	40.00	40 000.00		0.00	0.00

Copie certifiée conforme le gérant

